



Christophe CHAUVET
Chef d'Etablissement

Saint Gilles, le 29 / 05 / 2020

Madame, Monsieur,

Les annonces gouvernementales faites hier après-midi nous amènent une nouvelle fois à modifier notre organisation à venir, qui devrait désormais s'établir comme suit :

- Concernant la semaine du 2 au 5 juin : nous maintenons l'organisation initialement prévue et les familles concernées ont été prévenues.
- Nous enchaînerons par une seule autre période, du 8 au 30 juin, et qui concernera tous les enfants de la Petite Section au CM2, dans les conditions suivantes :

1. Pas de garderie le matin.

2. Une garderie de 16 h 30 à 17 h 30, sur la cour, et limitée à 20 enfants.

3. Pas de cantine : si votre enfant reste sur l'établissement entre midi et deux, il doit avoir son repas et ses couverts dans un sac isotherme marqué à son nom.

4. Accueil et reprise des enfants échelonnés sur 2 horaires :

✓ Les **Maternelles** : 8 h 40 / 11 h 30 & 13 h 40 / 16 h 20

✓ Les **Elémentaires** : 8 h 30 / 11 h 45 & 13 h 30 / 16 h 30

5. Vos enfants ne seront plus autorisés à sortir seuls : les autorisations de sortie en vigueur depuis le début de l'année ne sont donc plus valables.

De même, ils ne pourront arriver seuls sur l'établissement : ils devront être remis à l'adulte.

6. Les parents ne seront pas autorisés à rentrer dans l'établissement : vos enfants seront remis, et récupérés, (dans le respect de votre part de la distanciation physique ainsi que des horaires communiqués) au niveau du portail d'entrée de la cour élémentaire.

7. Concernant les vêtements : pas de chaussures à lacets et l'enfant doit être autonome en ce qui concerne son habillage.

Prévoir une casquette / un chapeau.

8. L'accès aux robinets sera réservé au nettoyage des mains : interdiction d'y boire; pensez donc à donner une gourde (marquée à son nom) à votre enfant.

Durant cette période, l'accent sera mis sur les apprentissages fondamentaux en Français et en Mathématiques

La continuité pédagogique sera poursuivie pour ceux qui resteront à la maison.

En fonction du nombre de demandes reçues, il est possible que nous soyons amenés à mettre un roulement en place. Nous vous en tiendrons alors informés.

Merci de compléter le formulaire ci-dessous, même si votre enfant est déjà revenu sur l'établissement. En cas de réponse positive, vous en serez personnellement avertis.



Christophe CHAUVET
Chef d'Etablissement

**REPRISE
POST 11 MAI
ENGAGEMENT DES
FAMILLES**
Période 8 / 30 juin 2020

Madame / Monsieur

Souhaitent que leur(s) enfant(s) :

1. élève de GS / CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 dans la classe de :
.....
2. élève de GS / CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 dans la classe de :
.....
3. élève de GS / CP / CE1 / CE2 / CM1 / CM2 dans la classe de :
.....

Puisse(nt) être accueillis sur l'établissement scolaire pour la période du 8 au 30 juin.

Nous avons connaissance que notre demande ne pourra pas forcément être satisfaite en fonction des contraintes et de l'organisation qui sera mise en place par l'établissement.

- Concernant le temps de repas, nous n'avons aucune autre solution et notre (nos) enfant(s) devra (ont) rester sur place pour le temps de la "cantine" ; nous nous engageons à lui (leur) fournir son (leur) repas et ses (leurs) couverts dans un conditionnement qui respecte la "chaîne du froid".**

Pour le cas où des critères de priorité devraient être mis en place dans le choix des enfants qui seront accueillis, nous attestons sur l'honneur les faits suivants (cocher la ou les cases) : *Je suis / nous sommes...*

- Parent soignant, personnel des forces de l'ordre, enseignant **ET** qui n'a aucun autre mode de garde.**
- Parents en couple dont les deux ont obligation d'aller travailler hors du domicile.**
- Parent isolé qui a obligation d'aller travailler hors du domicile.**

Je vous prie de croire que nous mettons tout en œuvre pour que tout se passe au mieux et suis désolé et m'excuse par avance pour toutes les insatisfactions que risque à nouveau de générer ce système.

A Saint Gilles, le / / 2020

SIGNATURE :

Merci de compléter / entourer / cocher ET signer et de retourner la Fiche à licigaloun@orange.fr d'ici le 2 juin au soir.
Les demandes reçues après cette date ne seront pas prioritaires.